



Arnaque d'un operateur telephonique

Par **VITAL**, le **12/08/2009** à **14:02**

Bonjour,rnJ'AIMERAI SAVOIR COMMENT JE PEUX FAIRE POUR QUE ONE TEL ARRETE DE PRELEVER 2.90 D'ABONNEMENT ALORS QUE JE LEUR AI ENVOYE UNE LETTRE DE RESILIATION AVEC ACCUSE RECEPTION DEPUIS LE 08/07/2008. IL CONTINUE MALGRE TOUS LES PRELEVEMENTS TOUS LES MOIS. POURTANT LA CONSEILLÈRE AU TELEPHONE M'A AFFIRME QUE LES PRELEVEMENTS S'ARRETERONT DANS LES MOIS SUIVANT L'ACCUSÉE RECEPTION ET NOUS EN SOMMES AUJOURD'HUI A 10 MOIS. MERCI DE VOTRE REPONSE